



## AVIS PUBLIC 2022-039

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

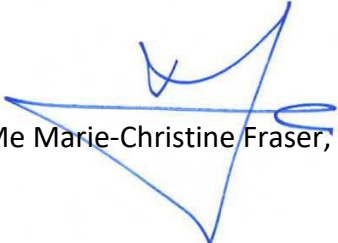
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **10 octobre 2022 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2022-004 visant le 224, 10<sup>e</sup> Avenue, Val-des-Sources.**

Nature et effets : Autoriser une marge de 0m entre l'emprise de la rue Vigneux et une clôture au lieu de 1.5m tel que demandé à la grille des spécifications de la zone 68-R, issue du règlement de zonage #2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 7 octobre 2022 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 14<sup>e</sup> jour de septembre 2022.



Me Marie-Christine Fraser, greffière